



Association de Parents d'Élèves Libre
APEL Ecole du Chasnay Sainte Bernadette
6 rue Dufaud
58600 FOURCHAMBAULT


Procès-verbal de délibération


Assemblée générale Ordinaire

Mardi 28 SEPTEMBRE 2021

Salle de Motricité
Ecole primaire privée Sainte Bernadette
6 rue Dufaud
58600 FOURCHAMBAULT

Bureau APEL		Conseil d'administration de l'APEL	
JAULT Stéphanie – Trésorière APEL Départemental DESFOSSÉS Thibault – Vice-Président de l'APEL Départemental Laïla OUZET – Présidente Katy GUILLAUMAT – Vice-Présidente Laura RiETZ – Trésorière (Excusée) Alexandra PERRAUDIN – Vice-Trésorière (Excusée) Séverine POTHELUNE - Secrétaire		Yann PENDARIES Sophie BOYER Jennifer RAIMONDO Vincent KOEHLER (Excusé)	
Parents d'élèves Présents		Parents d'élèves Représentés	
BRASSIER Géraldine LE SAUX Rachel BAILLARD Laurie SENAT Mégane	CERSONY Séverine FAVOREAU Sophie GOZZI Baptiste MOULOISE Diane CHAMBREAU Julie	JAUGY Céline AUFRERE Jennifer WALTER Lauriane MAILLY Brigitte BENKHCHIBA-MOREAU Emilie	CHALMET Carole MORIN MéliSSa DAGONNEAU-LEMAMIEU Aurore DEPERAS Delphine GUBINELLI Delphine
Invités			
Stéphanie GRIMARD	VALLON Sophie	AUCLERC Nicole	FLORENTY Martine

 15 Parents Présents

 10 Parents Représentés

ORDRE DU JOUR

1. Présentation et vote du rapport moral et financier
2. Présentation et vote du Budget prévisionnel
3. Présentation et vote des statuts
4. Election des membres du conseil d'administration
5. Election des membres du bureau par le nouveau conseil d'administration.
6. Procuration à la banque pour les membres élus (trésorerie).

La convocation a été adressée à chaque membre (famille) à jour de sa cotisation, en version numérique et papier. La réunion a été présidée par Laïla OUZET Présidente.

En l'absence de la secrétaire actuelle en début de réunion, Sophie BOYER est nommée secrétaire de séance jusqu'à l'arrivée de Séverine POTHELUNE.

1.2. RAPPORT MORAL, RAPPORT FINANCIER, PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL

Après les remerciements d'usage, Madame la Présidente présente l'APEL Départementale et l'APEL du CHASNAY, leur rôle et fonctionnement, puis donne lecture du rapport moral pour l'exercice écoulé.

La discussion est ouverte et plusieurs explications sont échangées entre les membres de l'assemblée.

La discussion close et personne ne demandant plus la parole, Mme la Présidente demande à l'assemblée de voter à main levée

Le rapport moral est adopté par 22 voix pour, 0 voix contre, 3 abstentions

Madame La Présidente donne lecture du rapport financier pour le même exercice. La discussion est ouverte et plusieurs explications sont échangées entre les membres de l'assemblée.

La discussion close et personne ne demandant plus la parole, Mme la Présidente demande à l'assemblée de voter à main levée

Le rapport financier est adopté par 22 voix pour, 0 voix contre, 3 abstentions

Madame La Présidente présente ensuite le budget prévisionnel. La discussion est ouverte et plusieurs explications sont échangées entre les membres de l'assemblée. Il est acté dans ce budget, le versement en don de 2€ par inscription pour la Randonnée du CHASNAY qui se tiendra le 23 octobre 2021, au profit de l'association « FOUTU CANCER ».

La discussion close et personne ne demandant plus la parole, Mme la Présidente demande à l'assemblée de voter à main levée

Le budget prévisionnel est adopté par 24 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention

3. PRESENTATION ET VOTE DES STATUTS

Les statuts ont été adressés par mail avec la convocation pour cette assemblée générale. Ils ont également été affichés sur le panneau d'informations dans la cour de l'école.

Afin de pouvoir les soumettre au vote, Madame La Présidente vérifie que le quorum est réuni (18 membres présents ou représentés lors de cette assemblée). Le quorum étant atteint, le vote est validé.






Avant de procéder au vote, il est demandé à l'Assemblée de fixer le nombre de membres constituant le prochain Conseil d'Administration.

Cette motion est débattue avec l'Assemblée et il est retenu la constitution d'un Conseil d'Administration avec 9 Membres. La discussion close et personne ne demandant plus la parole, Mme la Présidente demande à l'assemblée de voter à main levée

Les statuts sont adoptés par 24 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention.

4. Election du conseil d'administration

Il a été ensuite procédé, dans les formes statutaires requises, à l'élection du nouveau conseil d'administration suite aux cinq membres sortants :

-  Laura RIETZ (trésorière) Démission
-  Jennifer RAIMONDO (CA) Démission
-  Vincent KOEHLER (CA) Démission
-  Alexandra PERRAUDIN (Trésorière adjointe) Démission
-  Séverine POTHELUNE (Secrétaire) Démission

Les administrateurs élus ont accepté leurs fonctions. Le conseil d'administration se compose donc des membres suivants :

-  Laïla OUZET
-  Katy GUILLAUMAT
-  Séverine POTHELUNE
-  Yann PENDARIES
-  Sophie BOYER
-  Baptiste GOZZI
-  Laurie BAILLARD
-  Rachel LE SAUX
-  Géraldine BRASSIER

5. Election Bureau

Il a été ensuite procédé, dans les formes statutaires requises, à l'élection des nouveaux membres du bureau.

- ✚ Laïla OUZET postule pour le poste de Présidente, elle est élue avec 9 voix
- ✚ Katy GUILLAUMAT postule pour le poste de Vice- Présidente, elle est élue avec 9 voix
- ✚ Géraldine BRASSIER postule pour le poste de Trésorière, elle est élue avec 8 voix
- ✚ Laurie BAILLARD postule pour le poste de Vice-Trésorière, elle est élue avec 8 voix
- ✚ Sophie BOYER postule pour le poste de Secrétaire, elle est élue avec 9 voix
- ✚ Rachel LE SAUX postule pour le poste de Vice-Secrétaire, elle est élue avec 9 voix

Le bureau se compose donc maintenant de 6 membres suivants :

- ✚ Laïla OUZET Présidente
- ✚ Katy GUILLAUMAT Vice- Présidente
- ✚ Géraldine BRASSIER Trésorière
- ✚ Laurie BAILLARD Vice-Trésorière
- ✚ Sophie BOYER Secrétaire
- ✚ Rachel LE SAUX Vice-Secrétaire

Pour clôturer, l'ensemble du nouveau conseil d'administration donnent procuration à Géraldine BRASSIER, Trésorière et Laurie BAILLARD, Vice-Trésorier, afin de gérer le compte de l'APEL et pour la signature des chèques.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h20

S.POTHELUNE
Secrétaire



Laïla OUZET
Présidente

